

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE – ASSOCIATION TEMPS DE VIE
RESULTATS 2023

1/ Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul : par catégorie socio-professionnelle

Résultat final : 1,3 %

Nombre de points obtenus : 38

Nombre de points maximum : 40

2/ Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Population envers laquelle l'écart est favorable : hommes

Résultat final : 1,1 %

Nombre de points obtenus : 20

Nombre de points maximum : 20

3/ Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Population envers laquelle l'écart est favorable : femmes

Résultat final : 0,2 %

Nombre de points obtenus : 15

Nombre de points maximum : 15

4/ Indicateur relatif au pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final : 12,9 %

Nombre de points obtenus : 0

Nombre de points maximum : 15

5/ Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté : 3 (hommes)

Nombre de points obtenus : 5

Nombre de points maximum : 10

Nombre de points maximum pouvant être obtenus : 100

Total de points obtenus : 78